

Les retraités seront aux côtés de l'interpro le 13 octobre



+ 10 % d'augmentation immédiate en 2023 de nos retraites et pensions

Ce n'est que justice sociale pour bien vivre sa retraite

Nom: Prénom:

Signature:

Communiqué du G9 : 5,2 %, le compte n'y est pas. Le gouvernement ne répond pas à l'inflation.

Le gouvernement vient d'annoncer une revalorisation des pensions de 5,2 % au 1^{er} janvier 2024.

Si le gouvernement appliquait la loi (article L161-25 du code de la Sécurité sociale),

les pensions devraient augmenter d'au moins 5,35 %,

et même plus en ajoutant l'inflation des mois de septembre et octobre 2023 lorsqu'elle sera connue.

Le gouvernement, pourtant garant de la loi, ne la respecte pas.

Il appauvrit les retraité·e·s une fois de plus.

C'est un scandale, à un moment où les associations caritatives subissent une augmentation du nombre de demandeurs, où plus d'une personne sur trois n'a pas les moyens de faire trois repas par jour.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les années du Président Emmanuel Macron

ont fait perdre 8,4 % et l'équivalent de 2,4 mois de pension,

et même, pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG au 1^{er} janvier 2018,
10,2 % et 3,2 mois de pension !

Ajoutons qu'avec la hausse du coût de l'énergie et des carburants,

la hausse programmée des complémentaires santé,

l'augmentation des franchises sur les médicaments,

les 5,2% d'augmentation seront loin de couvrir cette hausse des retraites.

Les 9 organisations de retraité·e·s revendiquent :

- une augmentation immédiate de 10 % des pensions,
- à valoir sur un véritable rattrapage du pouvoir d'achat,
 - la compensation des pertes subies
- ❖ et appellent à intensifier la signature de la pétition
<https://chng.it/DWNh5nn88>

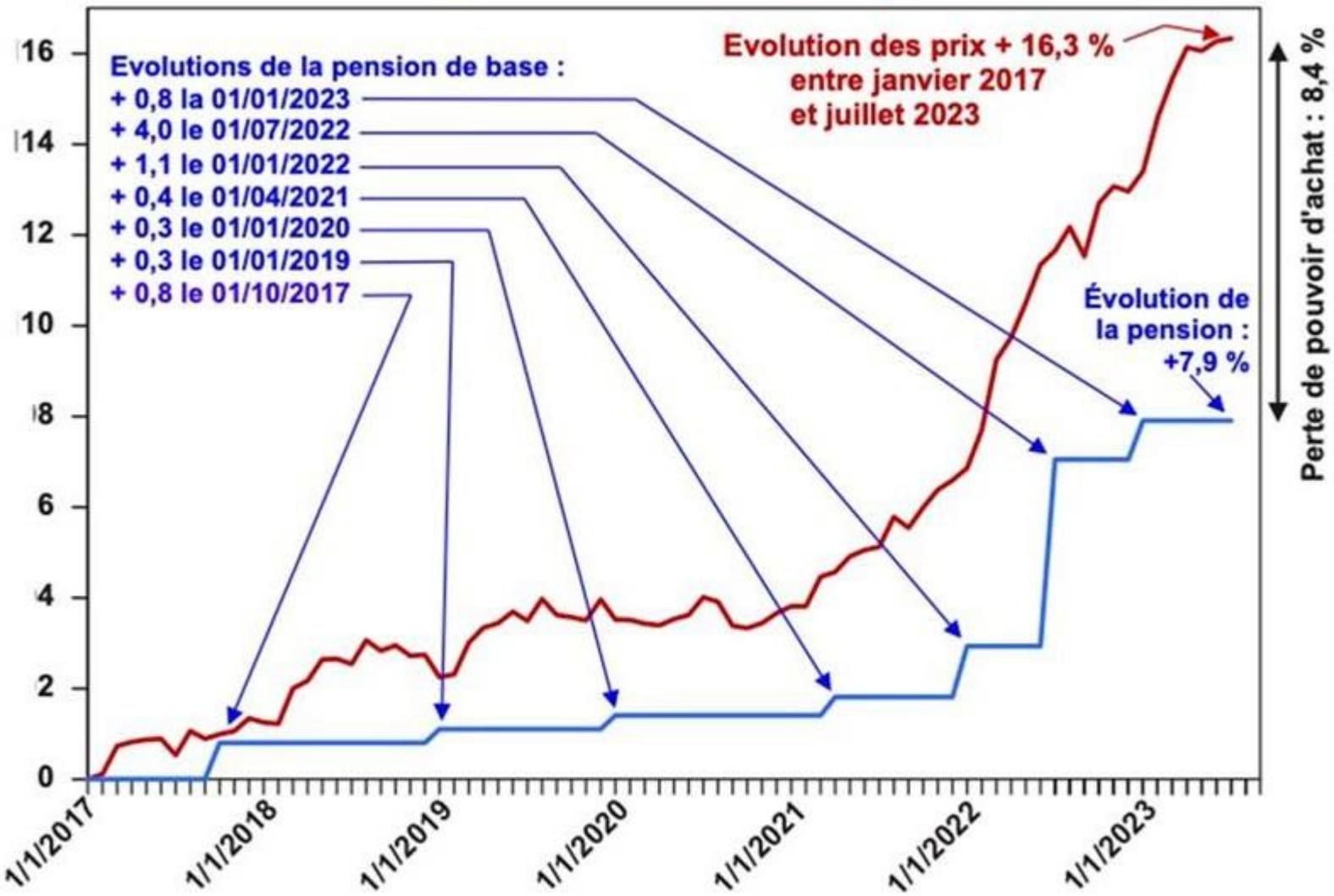
L'exigence d'une revalorisation des pensions et retraites sur le salaire moyen est plus que jamais d'actualité.

10 % immédiatement et négociation pour rattraper le pouvoir d'achat perdu, c'est le minimum !

**Les retraité·es le diront haut et fort le 24 octobre, à 10h30 :
A PAU devant la préfecture/ A BAYONNE, devant la sous-préfecture !**

Contre l'austérité pour les salaires pour l'égalité F/H

Évolution en % de la pension de base et des prix



Et la somme des pertes pendant les 79 mois de cette période s'élève à 2,4 mois

Pour les personnes en retraite ayant subi l'augmentation de la CSG de 25 % en 2018, les pertes s'élèvent à 3,2 mois, et la différence entre la pension et les prix de 10,2 %